

Informations Municipales

«S' Gemane Blattel»

Juillet 2017 - N°32

Sommaire

Page 1 : Editorial
Page 2 : Finances locales
Page 3 : Décisions du Conseil Municipal
Pages 4-5 : Les 70 ans des pompiers
Pages 6-7 : Vie locale
Page 8 : Infos pratiques

L'Éditorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens
Depuis quelques jours en cette fin du mois de juin, nous souffrons d'une chaleur accablante, signe pour beaucoup d'entre nous que les vacances approchent à grands pas !

Tel est le cas pour nos petites têtes blondes, qui récemment ont choisi un nom pour baptiser notre école. Au mois de mars, le corps enseignant a lancé un appel aux parents, aux enfants, aux habitants de la commune ainsi qu'au conseil municipal pour proposer différents noms. Entre les deux tours des élections présidentielles, les élèves eux aussi, se sont déplacés en mairie pour voter, non pas le Président de la République, mais le futur nom de leur école. Ce fut l'occasion pour les maîtresses de leur inculquer quelques notions d'éducation civique : pourquoi faut-il aller voter, comment se passe le vote, quel est le matériel utilisé dans un bureau de vote ?... J'ai pu vérifier le sérieux des élèves durant cette opération, très réussie d'ailleurs. Après le passage de toutes les classes, les élèves et les maîtresses ont procédé au dépouillement. A la grande surprise, une majorité avait choisi le nom « Ecole A l'orée des bois », devançant de quelques voix le nom de « Ecole des petites myrtilles – Heidelbeereschuel' ». A l'heure où j'écris cet éditorial se prépare le spectacle de fin d'année de notre école et quand vous lirez ce bulletin, certains d'entre vous auront pu apprécier ce magnifique spectacle présenté par nos enfants qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour arriver à ce résultat. Alors permettez-moi de remercier : le corps enseignant, l'aide maternelle, les parents d'élèves, les personnes accompagnatrices lors des différentes sorties, l'accompagnatrice du bus, notre femme de service, Barbara, les intervenants des activités hors temps scolaire, ainsi que les deux parents sportifs qui dispensent bénévolement des cours d'éducation physique et sportive, sans oublier notre directrice qui coordonne avec efficacité l'ensemble des « opérations ».

Autre fait marquant de ce premier semestre 2017 : le 70ème anniversaire de notre corps local des Sapeurs Pompiers. Une manifestation très réussie, rehaussée par une belle exposition, un cortège haut en couleurs composé de véhicules, de pompiers, de la musique de Schirlenhof ainsi que la présence d'un grand nombre de vétérans, suivi d'une belle cérémonie sur le terrain de football. Je tenais à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à la préparation et au déroulement de cette fête. Une fois de plus, une association locale a su montrer qu'avec peu de moyens, mais avec un nombre important de bénévoles, on réussissait à organiser une manifestation d'envergure.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Votre Maire
Joël HERZOG

D A M B A C H
N E U N H O F F E N
W I N E C K E R T H A L
N E U D O E R F E L



Logo de l'école réalisé par Barbara



Crédit photos :

Club photo de Dambach

qui organise la 8^e édition des Photo'folies
le dimanche 10 septembre 2017.

L'exposition collective des membres du club
aura pour thème « Arbres et forêts »

Informations Municipales «S' Gemane Blattel»

Bulletin semestriel

Responsable de la publication :
Martial NEUSCH

et la commission bulletin municipal :
C. BOCQUEL, R. BUSCH, A. EHALT,
C. GASSER, F. HOFFMANN, N. HORNUNG,
J. JOND, S. ROTH, S. SCHWOOB,
avec la participation de
Françoise MÜLLER, secrétaire de mairie

Finances Locales

Le 24 mars 2017, le Conseil Municipal s'est réuni pour adopter les comptes administratifs des différents budgets qui retracent l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année 2016.

Les trois budgets (principal, eau et assainissement) dégagent un résultat positif qui sera repris en 2017.

Les objectifs d'investissements 2017 sont les suivants :

Budget principal : l'achèvement des travaux de l'atelier communal, le remplacement de la toiture du chœur de l'église de Neunhoffen et la réparation de la toiture du clocher, la remise en peinture de l'église de Dambach, l'installation d'une alarme aux écoles, le remplacement de la porte de la chapelle du Neudoerfel, la réparation du mur du cimetière de Dambach, la seconde phase de mise en conformité des accès handicapés ; la mise en place d'une clôture au niveau de l'abri bus au lotissement avec création d'une aire de jeux, la mise en enrobé de la cour de l'école de Dambach.

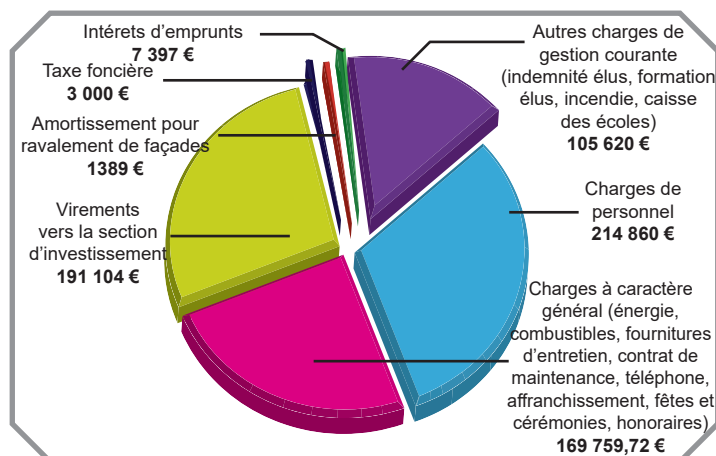
Budget de l'eau : la mise en place d'une station UV pour le traitement de l'eau au Wineckerthal.

Budget assainissement : la pose d'un détecteur sur un déversoir d'orage.

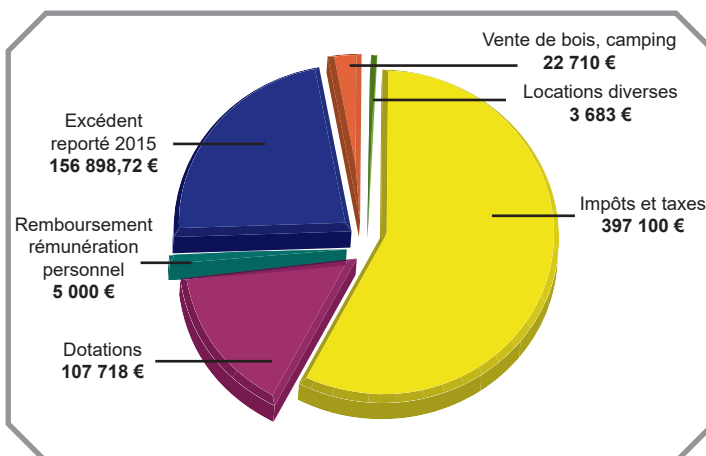
Budget communal 2017

Fonctionnement = 693 129,72 €

Dépenses de fonctionnement 2017

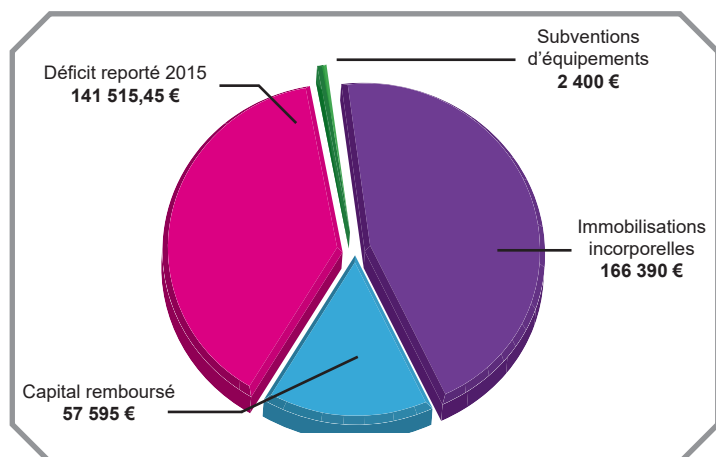


Recettes de fonctionnement 2017

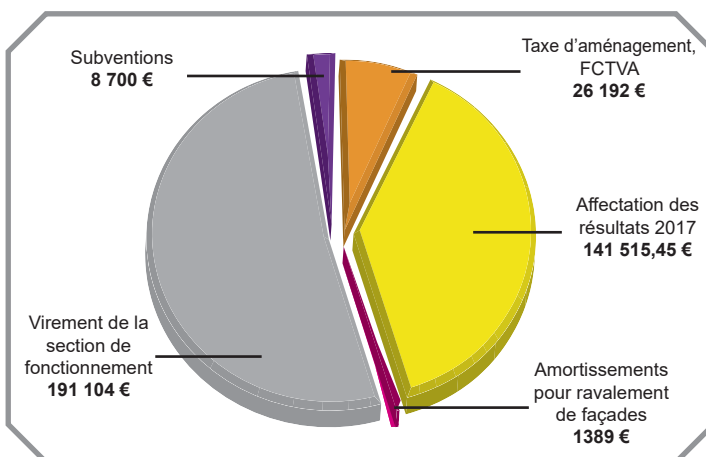


Investissement = 368 900,45 €

Dépenses d'investissement 2017



Recettes d'investissement 2017



Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance du 3 février 2017

Communications du maire :

- Installation d'une armoire pour la réception de la fibre optique sur la placette de l'école à Dambach.
- Plaquettes d'informations aux entrées des villages : en cours de réalisation.
- Adhésion à la convention constitutive du GCSMS : Le conseil confirme l'adhésion de la commune au groupement de coopération sociale et médico-social, l'accueil familial du Bas-Rhin considérant que le projet d'accueil de la population âgée trouve sa place au cœur de la prise en charge adaptée.

Les objectifs en terme de travaux 2017 ont été fixés (Voir page 2)

Séance du 24 mars 2017

Communications du maire :

- Ouverture de l'aire naturelle du camping le 1^{er} avril 2017.
- A partir du 28 mars, les demandes de carte nationale d'identité seront à déposer auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Des formulaires "papier" sont à la disposition des habitants à la Mairie de Dambach.
- La réunion avec le personnel communal a permis de lister quelques remarques, entre autres, le remplacement du blason de la commune par un logo ou un nouveau revêtement de la cour de l'école.

Tarifs 2017 : Eau 1,07 € le m³, assainissement 1,78 € le m³, location compteur 12 € par semestre, modernisation des réseaux de collecte 0,233 € le m³, pollution domestique 0,350 € le m³.

Affaire de personnel : Pour pallier à l'accroissement saisonnier d'activité, un emploi d'agent technique à temps partiel sera recruté.

Divers :

- Les drapeaux de l'école seront remplacés.
- M. le Maire propose de recenser les différents points sombres dans l'ensemble du village dans la perspective de compléter le réseau d'éclairage public.

Séance du 7 avril 2017

Communications du maire :

M. le Maire remercie par leur participation active, les membres du conseil municipal, les membres des associations locales et de tous les habitants lors du nettoyage de printemps. Les horaires de bus scolaire pour les élèves scolarisés à Haguenau sont modifiés jusqu'au 1^{er} septembre suite à la fermeture de la ligne SNCF pour rénovation de chemin de fer.

Fixation des taux d'imposition 2017 : Le conseil municipal décide l'augmentation des taux 2016 et fixe les taux d'imposition 2017. Taxe d'habitation 11,70 % taxe foncière bâtie 12,05 % taxe foncière non bâtie 102,10 %.

Budgets primitifs 2017 : Le conseil municipal adopte les budgets primitifs 2017, principal eau et assainissement. (voir page 2)

Divers : M. le Maire informe qu'il prendra contact avec le Conseil Départemental 67 pour la mise en place d'une signalétique à la sortie de l'annexe du Neudoerfel.

Séance du 5 mai 2017

Modification des taux d'imposition 2017 :

Dans le cadre du contrôle de légalité adoptant les trois taxes locales, une observation a été émise par le bureau des finances locales et du contrôle budgétaire. Ainsi les taux ont été rectifiés comme suit : taxe d'habitation 11,70 %, taxe foncière bâtie 12,05 %, taxe foncière non bâtie 102,05 %.

**DÈS LE 28 MARS
DANS LE BAS-RHIN**

la carte d'identité à portée de clic !

Je peux faire ma pré-demande en ligne

- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des 32 mairies à ma disposition
- Mon titre est plus sûr

LISTE DES MAIRIES : www.bas-rhin.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Immatriculation des véhicules

Vos démarches d'immatriculation en un clic sur le site de la préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.gouv.fr

Les démarches d'immatriculation suivantes sont à effectuer par **télé-procédure** :

- Changement d'adresse
- Déclaration de cession
- Demande de certificat de situation administrative (non-gage).

Pour effectuer les autres démarches relatives à l'immatriculation vous pouvez :

trouver le professionnel de l'automobile habilité pour traiter votre dossier près de chez vous

OU

prendre un rendez-vous pour déposer votre dossier à la préfecture ou en sous-préfecture

Vous souhaitez des services plus disponibles : nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins

Vous attendez un accueil plus attentif : nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

Permis de conduire

Je fais ma demande de permis de conduire en ligne sur

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire

Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée

Vous souhaitez des services plus disponibles : nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins

Vous attendez un accueil plus attentif : nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

Les pompiers ont 70 ans !

Durant le week-end de la Pentecôte, le corps des sapeurs pompiers de Dambach Neunhoffen a organisé de belles festivités à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire. Un bel âge fêté durant deux jours comme il se doit !

C'est le 26 janvier 1947 que le corps a été officiellement créé par le conseil municipal présidé par le maire de l'époque, Alfred Krieg. Voici l'extrait inscrit dans le registre des délibérations : «*Gründung eines Pompiers Korps. Die Gründung eines Pompiers Korps wird von dem Gemeinerat beschlossen. Die Zahl der Mietlieder wird auf 26 festgelegt.*»

Les chefs de corps depuis la création :

Charles ROOS de 1947 à 1967

Albert ROTH de 1967 à 1978

Alfred SCHILD de 1978 à 1984

Jean-Louis KAUFFMANN de 1984 à 2006

Emmanuel DOS SANTOS depuis 2006



Revue des troupes sur le terrain de foot

Les festivités ont timidement démarré sous une pluie battante dès le samedi soir avec une soirée Tartes flambées / pizzas, réchauffée avec l'animation d'un DJ. Heureusement que le soleil a fait son retour pour la journée festive du dimanche. Après la messe célébrée par le Père Aubert et le repas champêtre préparé par les cuisiniers pompiers aidés par de nombreux bénévoles, place au défilé en tout début d'après midi. Un défilé haut en couleurs avec la participation de nombreux pompiers de l'Unité Territoriale de Niederbronn les bains, la section des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers), des véhicules de toutes sortes, une ancienne pompe tirée par des chevaux, le tout aux sons de la fanfare entraînante de Schirlenhof. Dans l'allocution qui a suivi cet impressionnant défilé, le maire Joël Herzog était heureux de saluer un nombre public et un nombre important d'élus, le député Frédéric Reiss, les conseillers régionaux, Evelyne Isinger et Hubert Walter, les conseillers départementaux Nathalie Marajo et Rémi Bertrand, le maire honoraire Gilbert Wambst, ainsi que plusieurs maires et adjoints au maire des communes voisines. Parmi les pompiers, le commandant de l'Unité Territoriale, Edy Martin, Emmanuel Dos Santos, le chef de section actuel de Dambach, le président de l'amicale, Arthur Hornung, ainsi que l'ancien chef de corps, Jean-Louis Kaufmann. L'occasion pour le premier magistrat de retracer l'histoire riche des 70 ans du corps local et de rendre un vibrant hommage aux vétérans et aux pompiers actuels "qui accomplissent leur noble mission avec courage et dévouement".



Une ancienne pompe tirée par 2 chevaux



La musique de Schirlenhof a participé au défilé



La garde d'honneur a ouvert un défilé haut en couleurs



De nombreux élus ont assisté à la cérémonie



C'est dans une ambiance de fête que se poursuit l'après midi avec des démonstrations des jeunes sapeurs pompiers, des manœuvres avec le camion grande échelle et l'évacuation de blessé à l'aide d'un quad pompier. Sans oublier les animations pour les enfants proposées par Réseau Animation Intercommunale et une fort intéressante exposition de photos et de petit matériel au Mille Club qui témoignait parfaitement des changements et des énormes évolutions du corps depuis sa création jusqu'à nos jours.

Une journée de fête d'anniversaire réussie à tous les niveaux, à mettre au compte de la dynamique section des sapeurs pompiers de Dambach Neunhofen à qui on souhaite encore quelques décennies au service de la population !



Manoeuvre avec le camion grande échelle. Impressionnant !



Les jeunes sapeurs-pompiers ont effectué une manœuvre

**Devenez Sapeur Pompier volontaire ...
Donnez du sens à vos temps libres !**

*Si vous êtes un homme, une femme ou un jeune à partir de 12 ans,
Si vous souhaitez être utile, vous investir
et découvrir un vrai esprit d'équipe,
devenez Sapeur Pompier volontaire
ou Jeune Sapeur Pompier (JSP)*



Contacts :

Capitaine Edy MARTIN : cut.niederbronn@sdis67.com
Adjudant Emmanuel DOS SANTOS: emmanuelsectiondambach@orange.fr
www.SDIS67.com

Ecole, un séjour riche en découvertes à Baerenthal

Tous les enfants de l'école de Dambach Neunhoffen A l'Orée des Bois, y compris les "petits" de la maternelle, ont séjourné pendant 2 jours au centre de jeunesse à Baerenthal.

Pour la plupart d'entre eux, ce petit séjour hors du cocon familial était une première. Mais les écoliers ont vite oublié les angoisses du départ dès leur installation à Baerenthal, un cadre enchanteur et naturel. En plus des joies de la vie en communauté, basée sur l'entre-aide des plus grands aux plus petits, ils ont vécu des journées bien remplies. Un programme riche essentiellement axé autour du thème des contes en vue de la préparation du spectacle présenté à la fête de l'école le 30 juin.

Des découvertes également avec des danses, des réalisations de personnages de contes en land'art, du handball ou encore du "slackline", une pratique sportive récente qui consiste à marcher en équilibre sur une sangle tendue entre deux arbres. Dans l'atelier cuisine, les enfants ont préparé un goûter varié pour les parents qui se sont rendus sur les lieux à la fin du séjour.

«Superbes, instructives, enrichissantes et appréciées par tous», tels étaient les commentaires sur ces deux journées, faits par l'équipe enseignante, aidée par sept accompagnateurs.



Découverte du «Slackline»



Accueil des parents pour le goûter



L'équipe enseignante avec les accompagnateurs

Au 1^{er} rang, de gauche à droite :

Michèle (accompagnatrice), Nathalie (Atsem), J. Gaby, Nathalie, Antoine (accompagnateurs)

Au 2^e rang : Manu (accompagnateur), Estelle Dupuis, Catherine Bernhard, Laure Sauerbeck (enseignantes),

Clarisse (accompagnatrice)

Manque sur la photo :

Victoria (accompagnatrice)



Réalisation de personnages de contes en «land'art»

Nouvelles du Club de l'âge d'or

En plus de ses activités habituelles, le club de l'Age d'Or n'a pas manqué d'occupations en ce premier semestre 2017. Le 20 mai, ses membres ont participé aux épreuves du challenge du maire : jeux de cartes, pétanque, tir sur 10 m et 50 m. Ils ont terminé à une honorable 3^{ème} place. De plus, ils ont organisé et servi le repas pour tous les participants sans oublier le nettoyage de la salle aimablement mise à disposition par l'association du Tir.

Le 1^{er} juin, un groupe de 50 personnes a pris la direction de Heidelberg en Allemagne. Cette excursion leur a donné l'occasion de déambuler dans la zone piétonne de cette ville pittoresque, d'admirer son remarquable château et d'effectuer une croisière sur le paisible Neckar. Le repas a été pris dans un restaurant édifié au XVI^{ème} siècle ! Le retour par la ville de Spire n'a permis qu'une visite rapide de l'impressionnante cathédrale, mais le riche passé historique de cette cité mériterait qu'on s'y attarde. A l'approche de l'été, les membres du Club de l'Age d'Or se réjouissent à la perspective de se retrouver pour le traditionnel barbecue au début du mois de juillet avant la pause estivale.



Vue sur Heidelberg

Le challenge du maire

Samedi 20 mai, à l'initiative de l'Inas qui regroupe les associations de la commune, ces dernières se sont affrontées amicalement pour remporter le challenge du maire.

Les membres des sept équipes présentes ont disputé trois tournois durant l'après midi : la pétanque, la belote et le tir. Des disciplines ludiques qui ont permis à tous de participer, mélangeant les plus jeunes aux plus anciens. Les résultats proclamés par le président de l'inter-associations, Martial Neusch, ont placé les footballeurs en tête, devançant de très peu l'âge d'or et le club de tir. Avant de remettre le trophée aux vainqueurs, le maire, Joël Herzog, a chaleureusement remercié les participants et a souligné que "ce challenge permet de réunir les associations locales dans une ambiance de convivialité et ainsi de resserrer les liens entre elles, ce qui est le principal objectif de cette opération". La manifestation s'est joyeusement terminée autour d'une bonne table dans les locaux du stand de tir.



Les participants devant le stand de tir après la remise du challenge

Que de bonnes nouvelles au stand de tir !

En cette fin de saison au stand de tir du Hohenfels, les compétitions sont encore en cours !!

En effet, cette année la remise des médailles pour la coupe d'hiver s'est faite chez nous en présence de M. le Maire qui a présenté notre village aux 150 tireurs présents. L'équipe de Dambach n'a pas démerité encore cette année :

- **Roger Burgun**, médaille de bronze en catégorie vétéran carabine
 - **Alexandre Acker**, médaille d'argent en catégorie minime pistolet
 - **Alexis Lacroix**, médaille de bronze en catégorie minime carabine
 - **Théo Lacroix**, médaille de bronze en catégorie poussin carabine
 - **Thimoté Acker**, trophée du plus jeune tireur de la coupe d'hiver
- De plus, nous avons cette année une médaille de bronze au championnat régional fédéral grâce à Roger Burgun en catégorie vétéran carabine.



Les médaillés du club avec le maire et le président du club

Et pour finir, comme chaque année, nos jeunes se sont battus au niveau compétition fédérale : 11 de nos jeunes tireurs se sont présentés aux championnats départementaux, 7 se sont qualifiés pour les régionaux, et 5 vont défendre nos couleurs aux championnats de France à Lorient début Juillet. Nous serons tous derrière, Lacroix Alexis, Lacroix Théo, Demian Anatole, Caillaud Laureen et Caillaud Tristan pour les encourager et les soutenir dans cette grande compétition annuelle. Bravo à eux !!!

Félicitations aux membres du comité et aux dirigeants de l'école de tir pour leur implication toute l'année pour faire vivre notre stand de tir qui est connu et reconnu dans les Vosges du Nord, dans le Bas-Rhin et au-delà des frontières alsaciennes !

Pour la saison 2017/2018, nous vous attendons nombreux lors de nos prestations tout au long de l'année, et espérons vous voir le dimanche matin pour vous faire découvrir le tir sportif ! Rendez-vous le **dimanche 27 août** pour la grande fête d'été !

Festival Mômes en scène : le jeudi 3 août au Mille Club à 18h30

Réseau Animation Intercommunale organise la 14^{ème} édition du festival "**Mômes en scène**" du **30 juillet au 4 août à Niederbronn les bains**. Musiciens, comédiens, chanteurs et artistes de tout genre vous offriront des dizaines de spectacles de qualité qu'il est possible de consulter sur le site : www.momesenscene.com

Dans le cadre de ce festival, la compagnie Les Artizanos présenteront "En rue libre", le **jeudi 3 août au Mille Club**. C'est une fable poétique qui raconte l'histoire d'un clown nomade, allant selon ses envies. Ce qu'il aime par dessus tout, c'est présenter son spectacle, fait de boules de ficelle et de boîtes de conserve : une bulle de douceur entre cirque traditionnel et modernité pour le plaisir du public.

Gratuit / Buvette et grillades après le spectacle.

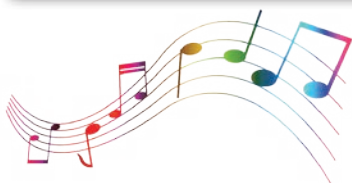


Pour un ban communal propre

Le samedi 1^{er} avril, ils étaient nombreux, les bénévoles à se rassembler au petit matin pour la traditionnelle opération "Nettoyage du Printemps". Durant toute la matinée, une équipe volante a arpenté les différentes entrées des villages pour ramasser des bouteilles en verre ou en plastique et d'autres détritiques, jetés par des automobilistes indéclicats. Mais l'opération ne se limite pas au nettoyage. D'autres équipes se sont déployées aux quatre coins de la commune pour ratisser l'aire naturelle de camping, réparer le matériel de l'Inas, élaguer certains sites, curer des petits ruisseaux ou encore nettoyer la toiture du Mille Club. L'importance des chantiers effectués et le grand nombre de bénévoles mobilisés ont montré que la propreté des villages est une valeur bien ancrée parmi la population.



A l'issue de la matinée, l'Inas a offert le repas aux participants au stand de tir



Infos pratiques

Quelques règles à respecter pour le bien être de chacun

- **La lutte contre les bruits qui sont interdits de 21 h à 7 h du matin, et les dimanches et jours fériés** : Le bruit s'entend de tous les bruits provoqués de jour comme de nuit par un individu locataire, propriétaire ou occupant, par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager) mais aussi par un animal (abolements). L'auteur du bruit est susceptible de recevoir une amende forfaitaire selon le trouble causé. (texte de référence / code de l'environnement : article L571-1, code général des collectivités territoriales : articles L2212-1 à L2212-5-1, code de la santé publique : articles R1334-30 à R1334-37, code de procédure pénale : articles R48-1 à R49-8, code de procédure pénale : article 529-1)

Cependant la période journalière de 7h à 21h, où les bruits sont tolérés, ne constitue pas un droit. La notion de «trouble anormal de voisinage» a été créée par la jurisprudence, autrement dit par les tribunaux au fil de leurs décisions.

Il repose sur le principe selon lequel chacun doit nécessairement tolérer de la part de son voisinage une certaine dose de désagréments, inhérents aux nécessités même de la vie en société. Il s'agit d'un inconvénient normal qu'il doit accepter.

Il peut arriver qu'une personne, même agissant de bonne foi et dans la limite de ses droits, occasionne à un voisin un préjudice excessif, bien supérieur à ce que la vie en société oblige à supporter. C'est le franchissement de ce seuil qui constitue le trouble anormal de voisinage et peut être sanctionné par les tribunaux.

En conséquence, que chacun fasse preuve de bon sens. La municipalité encourage les habitants :

- **à nettoyer régulièrement les trottoirs et caniveaux**. La propreté de nos villages est l'affaire de chacun de nous !
- **à ne pas incinérer des végétaux ou du bois** à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts (arrêté préfectoral du 17 avril 2003 et du 16 mars 2009). Feux totalement interdits les dimanches et jours fériés, ainsi que pendant toute la saison estivale.

- **à ne pas laisser divaguer les chiens sur la voie publique** et éviter les aboiements à longueur de journée ... ou de nuit ! En outre, il serait agréable que les espaces verts ne servent pas de canisep pour vos animaux de compagnie.

- Enfin, il est demandé aux usagers de veiller à ne pas déposer le verre dans les containers après 22 heures et les dimanches et jours fériés avant 9 heures !!!

Liste électorale

Les nouveaux arrivants qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, peuvent se rendre en mairie **jusqu'au 31 décembre** de l'année en cours. Pour les personnes membres de l'Union Européenne, celles-ci peuvent également s'inscrire sur la liste électorale complémentaire municipale et européenne durant la même période.

Appel aux artistes : logo de la commune

Appel aux artistes : la commune souhaite moderniser ses documents administratifs. Ainsi, nous vous proposons de déposer vos idées et croquis du logo qui représentera la commune, la vallée, son histoire... Celui-ci sera à déposer au secrétariat de mairie **avant le 30 septembre 2017**. Le choix sera pris au cours du 4^{ème} trimestre 2017.

Petit commerce

Le petit commerce (dépôt pain – petite épicerie et journal quotidien) situé 2 route de Sturzelbronn à Neunhoffen vous accueille

du lundi au samedi : ouverture de 6h à 12h
le dimanche : ouverture de 8h à 10h30
fermé le mercredi

Possibilité de passer une commande soit par mail : hunckler.marie.paule@gmail.com ou au 03.88.09.24.37

Fermeture de la mairie et de l'agence postale commune

Le secrétariat de mairie sera fermé durant la période **du 28 juillet au 18 août inclus**. Durant cette période les permanences des élus seront annulées.

L'agence postale communale sera fermée du **14 août au 18 août inclus**.

Sycoparc

Le carnet du parc 2017 est disponible sur http://www.parc-vosges-nord.fr/medias/File/_doc_dyn/french/Carnet_du_Parc_2017.pdf



N'hésitez pas à découvrir sur :

randovosgesdunord.fr, le site qui vous facilite vos randos
Une randonnée réussie, c'est une randonnée bien préparée. Le nouveau site web développé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord vous propose de nouvelles sorties et les outils les plus modernes pour en profiter pleinement.

Les Vosges du Nord sont un véritable paradis pour les randonneurs. 2600 kilomètres de sentiers balisés sillonnent notre territoire. La nature nous offre des forêts préservées, des rochers spectaculaires, une faune et une flore remarquables. Depuis longtemps, le Club Vosgien et autres associations ont tracé des circuits, balisés des sentiers, entretenu des chemins, ils constituent une richesse unique en France. Aujourd'hui, la révolution numérique vient prolonger ce travail de terrain en vous permettant de profiter pleinement de vos balades.

Avec randovosgesdunord.fr, vous pouvez sélectionner vos parcours en fonction de vos critères : temps de parcours, difficulté, dénivelé... Vous pouvez ensuite visualiser en image les points d'intérêts : patrimoine naturel ou bâti, points de vue... Vous pouvez même découvrir les offres touristiques : restauration, musées, hébergements...

Les fonctionnalités du site sont nombreuses : impression de l'itinéraire, partage sur vos différents terminaux ou sur les réseaux sociaux... randovosgesdunord.fr, le site qui va vous donner envie de balader !

Le projet a été développé par le Parc naturel régional des Vosges du nord en partenariat avec Atout Parc*, le Club Vosgien et avec le soutien de la Région Grand Est et le Massif des Vosges.

*regroupement des offices de tourisme du territoire et autres acteurs du tourisme en association.